Image not found or type unknown

Revenus fonciers à déclarer

Par **vaujany**, le **09/04/2016** à **16:10**

Bonjour,

Lorsqu'on est sous le seuil des 15000 € pour les loyers bruts encaissés par un gestionnaire qu'on a mandaté pour gérer le bien mis en location , et qu'on opte pour le micro-foncier.

Quel est le montant à déclarer qu'on doit inscrire sur l'avis d'imposition 2042.?

loyers bruts annuels encaissés par le gestionnaire
ou
loyers bruts annuels - frais de gestion annuels - assurance loyers impayés .

Par **cocotte1003**, le **09/04/2016** à **18:15**

Bonjour, le loyer brut, tous les frais sont compris dans le % de déduction, cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés